



# ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE POUR UNE NOUVELLE CITOYENNETÉ MANIFESTE DE L'ODAS

**I**nquiétant constat: les débats proposés dans le cadre de l'élection présidentielle ne traitent qu'accessoirement - et sous l'angle étroit de la réforme des dispositifs sociaux - de la question de la cohésion de la société. Or, à un moment où chacun reconnaît que notre pays souffre d'un immense déficit de confiance, celle-ci n'a jamais été aussi nécessaire, car une société désunie est une société fragilisée face à l'amplification de la vulnérabilité sous toutes ses formes: économique, sécuritaire, environnementale.

N'en doutons pas, nos concitoyens aspirent à partager une ambition collective pour neutraliser les risques de repli sur soi qu'engendrent l'insécurité et la peur. D'ailleurs, l'observation du monde local offre une multitude d'exemples réussis de démarches collectives qu'il conviendrait de mieux faire connaître pour favoriser leur diffusion. Il est donc urgent de s'interroger sur la contribution présente et future de chacun d'entre nous (élus, professionnels, bénévoles et habitants) à la restauration des liens sociaux et des repères. Le but étant de bâtir des propositions de rénovation de la solidarité, de la citoyenneté et de la gouvernance susceptibles de rendre la société moins vulnérable.

C'est l'objectif que se sont assigné les principales associations d'élus locaux (ADF, AMF, AMRF, France Urbaine, Villes de France, Ville & Banlieue) et diverses fédérations associatives (Fédération des centres sociaux, Ligue de l'enseignement...) en invitant des représentants du monde politique et de la société civile à participer à un grand rassemblement organisé par l'Odas, à Angers, les 1er et 2 février 2017. Après deux jours de débats autour de constats issus de diverses études, les propositions suivantes ont pu être dégagées par l'Odas en direction des candidats à l'élection présidentielle.

## PROMOUVOIR LA FRATERNITÉ

Toutes les enquêtes convergent vers la même conclusion, la sociabilité en France est de plus en plus affi-

nitaire et restrictive. L'attachement aux valeurs collectives s'efface, de même que l'utilité de leur promotion. Il en résulte une forte régression du sentiment d'appartenance à une même communauté. Faute d'espérance partagée, le retour en force des enracinements d'origine se vérifie partout. Ce n'est plus le futur, mais le passé qui réunit. Ce n'est plus le projet mais l'appartenance à un groupe religieux ou ethnique.

C'est pourquoi, en s'appuyant sur la perception croissante par la population de la vulnérabilité de notre société, nous devrions pouvoir plus aisément démontrer que les défis, qu'ils soient de nature universelle, hexagonale ou simplement de quartier, requièrent tous les maillons de la chaîne humaine. Pour illustrer ce propos, nous pourrions redonner tout son sens à la devise républicaine, en projetant la liberté et l'égalité vers le rassemblement des volontés et non pas vers leur éparpillement.

***Le concept de fraternité pourrait donc être revalorisé en tant qu'objectif à atteindre, face à la progression de l'indifférence, de l'intolérance et de la haine qui constituent le terreau de l'insécurité. A cette fin nous pourrions, à l'occasion d'un événement à choisir (commémoration du 14 juillet, fête de la musique, fête des voisins...), appeler la population, les écoles, les services publics à proposer des projets ponctuels ou permanents visant à rétablir liens et repères.***

Cela facilitera la redéfinition du concept de citoyenneté dont l'exigence première doit être rappelée. En effet la citoyenneté s'exerce aujourd'hui principalement à travers des voies indirectes, l'élection et l'imposition. Or cette conception étroite de la citoyenneté éloigne l'individu de sa responsabilité directe sur la protection collective et le vivre-ensemble, qui doit également s'exprimer à travers les valeurs d'écoute, d'entraide et de respect, qu'il faut donc en permanence valoriser.

## DIVERSIFIER LES CONTRIBUTIONS ÉDUCATIVES

Rétablir l'impact d'un certain nombre de

valeurs passe nécessairement par la contribution des établissements d'enseignement primaire et secondaire. Si l'école a pour principale mission de délivrer les connaissances élémentaires, elle doit aussi apprendre aux jeunes à s'en servir, en leur donnant notamment des repères collectifs. C'est pour cette raison qu'ont été définis de nouveaux temps scolaires, mais en pensant cette réforme dans les limites étroites de l'Education nationale. Or l'ambition de cette réforme ne sera atteinte que par une meilleure intégration de l'école dans son environnement institutionnel et humain, avec les institutions et forces vives de son territoire.

***C'est d'abord le maire qui pourrait dans le cadre de ses responsabilités sur l'enfance multiplier les actions de soutien éducatif, en s'appuyant notamment sur les bénévoles de sa commune. Il pourrait parallèlement favoriser la multiplication dans les écoles de réseaux de soutien à la parentalité, de clubs intergénérationnels, d'activités festives comme les repas de quartier par exemple. C'est aussi le Président du Conseil départemental qui a un rôle à jouer, dans le cadre de ses missions de prévention du risque d'exclusion et de protection des enfants. Il serait ainsi souhaitable que les Conseils départementaux organisent dans les écoles et collèges des antennes d'animation sociale avec leurs travailleurs sociaux, qui trouveraient ainsi un terrain favorable au renforcement des liens avec les familles.***

## RENFORCER LA COLLABORATION DES ÂGES

Notre modèle d'intégration peine à positiver la diversité

de notre population. En ce qui concerne le vieillissement de notre société, nous avons tendance à oublier que la collaboration des âges forge l'identité collective, parce qu'elle fait la synthèse entre le passé et l'avenir. Or nous avons fait de la retraite une barrière des âges et une véritable frontière culturelle entre actifs et inactifs. C'est pourquoi, dans une société dont un tiers de la population aura demain plus de soixante ans, il serait dangereux de persévérer dans cette voie.

Alors qu'en réalité, en vieillissant la France s'ouvre de nouvelles opportunités, compte tenu de l'expérience et de la disponibilité des personnes concernées. Rien n'est donc plus paradoxal que de parler de « soutien aux personnes âgées » à propos de personnes qui très majoritairement n'ont aucun besoin d'aide. C'est au contraire de « soutien par les personnes âgées » que nous devrions parler, en sachant que leur vécu et leurs connaissances pourraient être bien mieux utilisés.

***Les politiques éducatives sont bien entendu concernées au premier chef. Nous pourrions, par la mobilisation des personnes âgées, accroître bien davantage dans les communes l'offre périscolaire si précieuse pour la socialisation des enfants. Ce serait l'occasion de s'inspirer partout en France d'expériences comme celle de « L'Outil en main », association qui organise dans de nombreuses villes le transfert de savoirs entre des artisans bénévoles et de jeunes enfants. Ou encore de l'expérience de « Lire et faire lire », qui mobilise déjà près de 20 000 bénévoles.***

***De même les systèmes de parrainage dans le domaine de la protection de l'enfance pourraient être considérablement développés. Nous pourrions envisager de multiplier les expériences de tutorat auprès de jeunes inscrits dans un processus d'insertion, comme nous y invite la démarche réussie de « Solidarité nouvelle face au chômage ». Nous pourrions même nous fixer comme objectif symbolique de faire de chaque aîné un acteur éducatif. Cette perspective aurait le mérite de redonner du souffle à notre modèle d'intégration, face à une population multiculturelle souvent déroutée par notre difficulté à valoriser la contribution des plus anciens.***

## **TRANSFORMER LA « POLITIQUE DE LA VILLE » EN « POLITIQUE DES VILLES »**

Ce changement de regard sur les personnes âgées aurait le mérite de démontrer

la persistance d'un haut souci d'intégration dans notre pays, qui doit s'opposer non seulement à une ségrégation des âges mais aussi à une ségrégation des territoires. Or sur ce dernier point, si la politique de la ville a permis de rénover des milliers de logements dans un grand nombre de quartiers, les autres leviers du vivre-ensemble, qui relèvent davantage des responsabilités locales, ont été délaissés. C'est pourquoi il est temps d'admettre qu'aucune autorité n'est plus légitime que le maire pour soutenir, promouvoir et coordonner les initiatives aptes à atténuer cette ségrégation territoriale qui gangrène le pacte républicain.

***Il s'agit donc de réorienter « la politique de la ville », qui est en réalité une politique de l'Etat pour les villes, vers une « politique des villes » qui rétablisse pleinement la responsabilité municipale sur l'avenir des territoires urbains et l'utilisation des financements nationaux.***

***Cette clarification des responsabilités permettrait en effet une plus grande mobilisation des élus locaux pour qu'ils intègrent réellement les quartiers en difficulté dans leurs priorités politiques. Parmi les objectifs que pourraient alors se donner les maires, celui de l'emploi des jeunes devrait être prioritaire en s'inspirant par exemple de la démarche « Talents des Cités ». En effet celle-ci a su promouvoir la mobilisation de jeunes issus de l'immigration dans la création d'entreprises et d'associations.***

## **LUTTER CONTRE L'INDIFFÉRENCE : GÉNÉRALISER « LA JOURNÉE CITOYENNE »**

Certaines expériences déjà connues visent cet objectif, comme l'association « Voisins solidaires », née dans le sil-

lage de la « Fête des voisins ». Il est possible également de mieux utiliser tous les supports d'information des collectivités locales pour rappeler l'importance des solidarités entre voisins, comme le font notamment les élus locaux au Québec. Ils sont ainsi amenés à organiser des campagnes d'affichage dans les quartiers

et à orienter chaque événement festif vers la promotion de la confiance et de l'entraide entre habitants. Mais aucune expérience ne sera réellement déterminante à l'échelle d'une communauté humaine sans une forte implication des élus locaux dans le processus. C'est ce qui donne une résonance particulière au succès rencontré depuis quelques années par la « Journée citoyenne », qui permet de mobiliser une fois par an toute la population d'une commune autour de chantiers collectifs d'amélioration du cadre de vie. Ceux-ci concernent la rénovation d'équipements, des projets éducatifs, environnementaux, culturels, sportifs...

Dorénavant 800 communes, soit deux fois plus qu'en 2015, suivent cette initiative, et on peut espérer qu'à l'horizon 2020 plusieurs milliers de communes organiseront une Journée citoyenne. Car au-delà des objectifs de travaux que se donnent les habitants eux-mêmes, il s'agit en réalité de chantiers de restauration des liens.

***Nous avons pour objectif de généraliser « la Journée citoyenne » d'ici 2022 dans toutes les communes de France en leur laissant bien évidemment le choix des modes d'organisation et des actions, qui doivent d'ailleurs être à l'initiative des habitants eux-mêmes. L'objectif à atteindre étant de favoriser partout le faire ensemble pour mieux vivre ensemble.***

## CONSTRUIRE UNE NOUVELLE ARCHITECTURE DU BÉNÉVOLAT

un processus de développement du bénévolat associatif, qui pourrait être bien plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui. Car sur les seize millions de bénévoles recensés (un tiers des Français de plus de 18 ans), seule la moitié sont des bénévoles réguliers qui se rendent disponibles quelques heures par semaine. D'ailleurs, bien des associations sont d'ores et déjà confrontées à d'importantes difficultés de renouvellement de leurs équipes bénévoles.

Au-delà de la mobilisation de la citoyenneté il est aussi nécessaire de consolider le bénévolat dans notre pays. C'est en s'appuyant sur cette conviction que pourrait être engagé

Il est donc urgent d'envisager une politique bien plus volontariste de l'Etat, mais surtout des collectivités locales. C'est en effet par leur intermédiaire que nous pouvons communiquer dans tous les lieux de vie sur l'intérêt d'être bénévole, de même que c'est dans la proximité que nous pouvons diversifier l'offre de bénévolat car seules les collectivités locales disposent de la vision globale des besoins des associations et des services publics du territoire, qui permet de définir une palette d'activités suffisamment large pour offrir le plus grand choix. Or il est encore assez rare que les collectivités mobilisent l'ensemble de leurs équipements et services pour promouvoir le bénévolat, par la distribution de prospectus, la réalisation d'enquêtes...

***Avec comme perspective d'aboutir à la création dans chaque ville d'un espace de promotion et d'organisation du bénévolat, véritables « maisons de la fraternité » animées par des habitants et des associations.***

***En attendant il serait à tout le moins nécessaire de redéfinir la vocation des forums locaux et des événements similaires, organisés par les villes pour faire connaître le monde associatif. Ces forums sont en effet devenus des événements pour promouvoir des prestations de service, alors qu'ils devraient d'abord servir à valoriser le bénévolat. Il faut donc transformer les « forums des associations » en « forums des associations et de l'engagement citoyen ». De même qu'il serait possible d'étendre partout une politique de bonification des associations en fonction du niveau du bénévolat développé en leur sein.***

Cela peut paraître ambitieux, mais l'urgence des transformations sociales appelle aujourd'hui la redéfinition de la plupart des règles du jeu concernant l'action publique mais aussi l'action associative.

## FAIRE CONFIANCE AUX ACTEURS LOCAUX

Bien évidemment, toutes ces propositions reposent sur

l'instauration d'un climat de confiance entre l'Etat et les collectivités locales. Pour y parvenir il est nécessaire de reconnaître que le rôle des acteurs décentralisés est aussi décisif que celui de l'Etat dans la performance du pacte républicain. En effet si la définition des droits qui doivent être identiques sur l'ensemble du territoire, est indiscutablement l'affaire de l'Etat, la construction des liens et des repères est d'abord l'affaire des pouvoirs locaux. Mais pour que ceux-ci puissent assumer cette responsabilité, trois conditions doivent être réunies.

***Il faut cesser de modifier constamment les règles les concernant pour que leur énergie soit davantage consacrée à l'innovation qu'à la réorganisation permanente. Il faut cesser de faire financer la solidarité nationale par les ressources des collectivités locales afin d'éviter leur asphyxie financière. Il faut mettre fin à la multiplication des normes pour ne pas étouffer leur capacité d'initiative.***

Comme le démontre le recensement de centaines de bonnes pratiques par Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas, la France n'a rien perdu de sa capacité à innover. Mais la diffusion des bonnes pratiques se heurte souvent à un environnement hostile et l'origine des freins à l'innovation est rarement d'ordre économique. La difficulté trouve sa source dans l'empilement et la contradiction des normes. C'est par exemple le cas des « Jardins de Cocagne ». Ses initiateurs ont le plus grand mal à les diffuser, alors qu'ils répondent à peu de frais à quatre objectifs majeurs : le développement des liens sociaux, la production d'aliments biologiques, l'exploitation de terrains désaffectés et la création d'emplois d'insertion.

***C'est pourquoi, au moment où la crise nous force à chercher d'autres réponses que celles fondées sur les seuls moyens, nous devons faire du droit à l'expérimentation, prévu juridiquement (loi constitutionnelle du 28 mars 2003 et loi organique du 1<sup>er</sup> août 2003) mais totalement délaissé, un droit réel.***

Et pour favoriser ce mouvement rien ne serait plus utile que de créer une institution comparable à celle du Défenseur des droits, chargée de recenser les obstacles bureaucratiques pour mieux les neutraliser. Cette évolution permettrait par ailleurs de mettre fin aux excès du principe de précaution, peu compatible avec le développement de la vie sociale. C'est tout particulièrement évident en ce qui concerne le fonctionnement des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes ou des personnes handicapées. A un moment où les nouvelles générations de personnes âgées et de personnes handicapées s'avèrent plus exigeantes en matière d'autonomie et de responsabilité, la prolifération des normes réduit l'offre d'activités en établissements. C'est pourquoi il serait opportun de définir par voie législative un système de décharge de responsabilité et de couverture assurantielle, qui permettrait aux responsables de services de privilégier la dimension d'animation. Des propositions déjà mises en œuvre dans des sociétés pourtant fortement judiciairisées comme au Québec, où on n'hésite pas à distribuer aux personnes vulnérables des repas confectionnés par des bénévoles chez eux. C'est encore une fois la démonstration que le changement est possible lorsqu'il repose sur une forte détermination.

### CONCLUSION

**Il est donc grand temps d'en convenir, le retour de la confiance dans notre pays ne sera pas engendré par l'édiction de nouvelles réglementations ou la création de nouveaux outils. C'est bien une affaire de conviction mais qui concerne autant les dirigeants que chacun d'entre nous. C'est le sens profond de notre devise républicaine que de rappeler à travers le concept de fraternité que le progrès d'une nation repose bien sur l'effort de tous.**

# DES EXEMPLES A SUIVRE...



L'Odas, et son Agence des pratiques et initiatives locales Apriles, repèrent depuis plusieurs années des initiatives dont la réussite avérée illustre le réalisme des propositions de l'Odas. Vous pouvez en retrouver la description complète ainsi que les coordonnées des porteurs de projet sur le site [www.apriles.net](http://www.apriles.net).

## ● DIVERSIFIER LES CONTRIBUTIONS ÉDUCATIVES



### A Trébédan vivre ensemble c'est l'enfance de l'art

À Trébédan dans les Côtes-d'Armor, l'équipe pédagogique a soudé le village autour d'une démarche de rénovation de l'école publique, à la fois écologique et artistique. Celle-ci conduite sur plusieurs années, a permis non seulement de favoriser la coopération et l'autonomie des élèves, mais aussi et de faire de l'école un lieu de partage entre générations (personnes âgées, parents d'élèves, enfants, notamment). Avec sa bibliothèque et sa salle commune accessibles à tous les habitants, son jardin partagé... l'établissement est largement ouvert sur le village et y favorise un forte dynamique de vivre ensemble. L'école constitue désormais un pôle d'attraction pour des familles extérieures qui ont choisi d'y inscrire leurs enfants et la construction d'un nouveau lotissement a été décidée pour répondre aux demandes d'installation.

### Bel-Air fait tomber les murs de la forteresse « école »

À Torcy, depuis maintenant 15 ans, un maillage, centré sur l'école élémentaire Bel air, s'est constitué autour des enfants du quartier afin de les accompagner dans l'établissement sur le principe africain qu'« il faut tout un village pour élever un enfant ». Dépassant l'objectif pédagogique initial, la dynamique impliquant les habitants, les associations et les professionnels des équipes éducatives a permis de pacifier le quartier et d'instaurer un vivre-ensemble durable. A l'exemple, de la ferme installée dans l'école et devenue le symbole de cet engagement collectif. Au-delà des savoirs, les enfants se responsabilisent, s'autonomisent, développent le sens de la collaboration et apprennent ainsi à devenir citoyen.



## ● RENFORCER LA COLLABORATION DES ÂGES



### L'outil en Main, entre valorisation des savoir-faire et transmission intergénérationnelle

Lancée en 1994, cette fédération d'associations locales implantées dans toute la France fait découvrir à des enfants âgés de 9 à 14 ans les métiers de l'artisanat et du patrimoine par ceux qui les ont exercés ou les maîtrisent. Valorisant les savoirs faire des seniors et le travail des plus jeunes, ces ateliers permettent de maintenir des liens intergénérationnels forts et de contribuer au "bien vieillir". Pour les hommes et femmes retraités, c'est une manière de rester dans "la vie active" et pour les enfants de découvrir les métiers manuels de manière ludique et de prendre confiance en eux. En créant des repères pour les enfants et en restaurant les liens entre tous les âges, l'Outil en main incarne une manière exemplaire de concevoir le vivre ensemble et c'est toute la société – élus, acteurs sociaux ou simples citoyens – qui devrait s'en inspirer.

### Quartiers solidaires : des seniors au cœur d'une dynamique communautaire

Désireux de jouer pleinement leur rôle de citoyens, les habitants les plus âgés de 25 quartiers ou communes du Canton de Vaud, en Suisse, se mobilisent, pour devenir à la fois entrepreneurs et acteurs de la vie et de l'animation de la cité. Ils développent, avec le soutien des acteurs locaux, toutes sortes d'activités et d'actions culturelles, pédagogiques, sportives, civiques... qui répondent à leur désir commun d'utilité, qu'ils gèrent et auxquelles ils associent l'ensemble des habitants. Baptisée « Quartiers Solidaires », la démarche renforce durablement le lien social, la compréhension entre générations, valorise les personnes retraitées et les aide à mieux vivre leur avancée en âge. Elle crée une véritable dynamique collective sur les quartiers souvent sensibles où elle est mise en place. L'application concrète d'une démarche globale de développement social local.



## ● GÉNÉRALISER « LA JOURNÉE CITOYENNE »

### La Journée Citoyenne : faire ensemble pour mieux vivre ensemble

Initiée à Berrwiller (Haut-Rhin) il y a dix ans, la Journée citoyenne, qui se décline désormais de plusieurs façons dans plus de 1000 communes de toute la France, est l'occasion pour tout habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun. Son principe est simple : chaque année, durant une journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier sont appelés à se mobiliser pour réaliser ensemble des projets fédérateurs (chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, contribution aux projets associatifs, projets culturels...). Le choix des activités à réaliser, définies de manière participative, résulte de la

collaboration entre les habitants (citoyens, associations, entreprises), les élus du Conseil Municipal et les services de la commune. Par cette forte dimension participative qui mobilise l'ensemble des acteurs du territoire et crée les conditions de leur coopération, de la construction à la finalisation du projet, la Journée citoyenne favorise l'échange entre tous les habitants (quel que soit leur origine, leur sexe ou leur milieu social) et crée un lien fort et fédérateur. Elle offre également une réponse à l'envie de la population de s'engager dans des actions locales concrètes qui favorisent le développement du lien social et du vivre-ensemble.



# Envie d'innover ?

## Inspirez-vous de ce qui marche

# [www.apriles.net](http://www.apriles.net)



Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas (Observatoire national de l'action sociale) repère et expertise les initiatives inspirantes susceptibles d'être reproduites sur d'autres territoires.

## Qu'est-ce que l'Odas ?

L'Odas a été créé en 1990 à la suite d'un rapport du Conseil économique et social et à la demande des présidents des commissions des affaires sociales de l'assemblée nationale et du Sénat pour analyser l'action des collectivités publiques et institutions locales en matière de cohésion sociale et de lien social. A cette fin, il évalue les politiques éducatives et sociales et notamment celles consacrées à la protection de l'enfance, l'insertion et le soutien à l'autonomie. Il apporte également son concours aux différents acteurs publics pour une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins sociaux. Afin de respecter le principe de neutralité et de permettre la représentation équilibrée des acteurs locaux, l'Odas est constitué en association. Il regroupe les ministères concernés, les grandes associations nationales d'élus, les principales fédérations associatives, les organismes de protection sociale, mais aussi la plupart des départements et des grandes villes. Ses missions sont les suivantes :

- Réaliser toutes les études nécessaires à une meilleure connaissance des publics, des finances, des stratégies et des organisations locales.
- Recenser et évaluer les initiatives les plus innovantes grâce à son Agence des pratiques et initiatives locales (Apriles).
- Accompagner les évolutions voulues par les collectivités territoriales (Départements, Villes...) par le biais, notamment, de recherches action.
- Diffuser le plus largement possible les résultats des différentes études auprès des responsables locaux (institutionnels et associatifs), des chercheurs et des professionnels.
- Enrichir le débat sur les conditions susceptibles de renforcer la qualité du vivre ensemble et de la cohésion sociale à travers l'organisation de colloques ou la participation à des manifestations d'autres institutions.